

NOTRE REVE D'UN CONGO PLUS BEAU QU'AVANT

*Message de la Conférence Episcopale Nationale du Congo au peuple congolais
à l'occasion du Cinquantième anniversaire de l'Indépendance de la RD Congo*

INTRODUCTION

1. Notre cher pays, la RD Congo, célèbre le jubilé d'or de son accession à l'Indépendance. Le peuple congolais est appelé à mobiliser ses énergies en vue de la reconstruction de son identité et de l'instauration d'un nouvel ordre social susceptible de répondre à ses aspirations les plus profondes.

L'Eglise catholique à travers la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO), réunie en sa 46^{ème} Assemblée plénière ordinaire du 21 au 25 juin 2010, entend apporter sa contribution pour que ce jubilé permette à la Nation congolaise de prendre un nouveau départ.

2. Cette célébration nous donne d'abord l'occasion de rendre grâce à Dieu pour tous les bienfaits reçus. Elle se veut également une occasion d'évaluer, c'est-à-dire de mettre en lumière les acquis de ces cinquante ans d'indépendance, et de relever les dérapages qui ont émaillé notre parcours et porté atteinte à la bonne marche du pays vers le progrès. Cette célébration se veut enfin une occasion de dégager de nouvelles orientations et des engagements fermes pour bâtir un Congo nouveau.

I. JUBILE : JOIE ET ACTION DE GRACE

3. Dans notre Message à l'occasion du 49^{ème} anniversaire de la RD Congo, nous avons décrété cette année du jubilé, « *une année de grâce pour notre pays, une année de renouveau et de joie, une année de retrouvailles avec Dieu pour bâtir dans la justice un Congo solidaire prospère et heureux* ¹ ».

4. Le jubilé est effectivement un moment de grâce. Selon l'Ecriture Sainte, il est un moment de remise des dettes, de relâche des esclaves afin de permettre à tous les habitants de reprendre la vie avec espérance et dans la liberté. C'est une période de lutte contre l'exploitation sauvage de la nature et, surtout, contre l'exploitation de l'homme par l'homme (cf. *Lv 25,8*). Jésus éclaire d'un jour nouveau le sens du jubilé : proclamer l'année de grâce du Seigneur, annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres, libérer les opprimés, rétablir le monde dans la paix (cf. *Lc 4, 17-21*). Le jubilé est donc un temps de grâce.

5. Nous souhaitons que ce jubilé soit un moment propice pour tous les Congolais, où ils prennent le plus bel élan en vue de leur propre humanisation. Qu'ils se rappellent que tout

¹ CENCO, "La justice grandit une nation" (cf. 14, 34). *La restauration de la Nation par la lutte contre la corruption* (10 juillet 2010), n. 22.

homme et toute femme créés à « l'image et à la ressemblance de Dieu » (cf. *Gn 1, 26*), rachetés par le sang du Christ, ont droit à la reconnaissance de leur dignité d'enfants de Dieu.

6. Nous rendons grâce à Dieu puisque l'Eglise famille de Dieu en RD Congo a cheminé durant ces 50 ans au service du peuple congolais à travers l'annonce de l'Evangile et son action multiforme visant l'épanouissement intégral et le salut de l'homme. Nous disons notre reconnaissance au Saint-Siège qui, en 1959, un an avant l'indépendance, a institué la hiérarchie épiscopale locale dans notre pays et pour son appui dans la croissance de notre Eglise. C'est pour nous l'occasion de bénir le Seigneur pour le don du martyr des bienheureux Isidore Bakanja et Marie Clémentine Anuarite Nengapeta, fruits du zèle des missionnaires qui ont apporté la Bonne Nouvelle dans notre pays. Dans cette action de grâce nous pensons aux catéchistes, aux prêtres, aux religieux et religieuses et à tous les agents pastoraux qui, dans un esprit de collaboration et de coresponsabilité, ont contribué à l'édification de notre pays. ***En ce moment de grâce, au nom de notre Eglise, nous demandons humblement pardon au Seigneur et à notre peuple pour tous les manquements des fils et filles de l'Eglise.*** Que Dieu qui est riche en miséricorde, à cause du grand amour dont il nous a aimés, alors que nous étions morts par suite de nos fautes, nous fasse revivre avec le Christ (cf *Eph 2, 4-5*)².

7. Les héros de l'Indépendance rêvaient de la grandeur du Congo et de sa prospérité : « *nous allons faire du Congo le centre de rayonnement de l'Afrique tout entière (...), nous allons veiller à ce que les terres de notre patrie profitent véritablement à ses enfants (...)* j'invite tous les citoyens congolais, hommes, femmes et enfants à se mettre résolument au travail en vue de créer une économie nationale prospère qui consacrera notre indépendance économique³ ». Ils invitaient le peuple à prendre *le plus bel élan dans la paix pour bâtir un pays plus beau qu'avant*⁴. C'était un projet national mobilisateur des énergies du peuple congolais et de ses dirigeants. L'Eglise a salué cet événement historique et contribué à son avènement par la formation de l'élite.

8. Cinquante ans après, c'est avec respect qu'il convient d'évoquer et d'honorer la mémoire de ces pionniers qui firent preuve d'un consensus historique à la Table Ronde de Bruxelles. Ce consensus permit à la RD Congo d'accéder à l'indépendance sans guerre de décolonisation. C'est ici le lieu de nous souvenir de tous nos compatriotes qui ont donné leur vie pour libérer la RD Congo du joug colonial et lui permettre d'être reconnue sur l'échiquier international en tant que nation libre. Ce jubilé d'or interroge la conscience nationale sur la manière dont nous avons assumé le rêve des pères de l'Indépendance. Il doit nous conduire à réfléchir à l'hommage le plus approprié et à la façon d'enseigner à nos enfants l'histoire de notre accession à la souveraineté internationale.

9. Il convient donc de revisiter à nouveaux frais aujourd'hui les événements marquants de notre histoire après l'indépendance pour en tirer des leçons utiles pour notre avenir. Car ***qui ne veut tirer les leçons de son histoire se condamne à la répéter.***

Cinquante ans après, nous devons avoir le courage de nous interroger honnêtement : ***dans quel état se trouve la RD Congo, notre pays, et pourquoi ?***

² Cf. Jean-Paul II, Lettre encyclique *Dives in misericordia* (30 novembre 1980), n.1.

³ Discours de Patrice-Emery Lumumba, Premier ministre de la République du Congo, dans *Congo-Afrique*, janvier 2010, n° 441, pp. 21-22.

⁴ Cf. Hymne national

II. SITUATION ACTUELLE : UN REVE BRISE

10. Il faut honnêtement reconnaître certes, tous les progrès sectoriels qui ont pu être réalisés et de nombreux acquis en plusieurs domaines qui ont été obtenus au cours du demi-siècle de notre jeune République, notamment des infrastructures dans le domaine éducatif et sanitaire, la formation de l'élite intellectuelle de haut niveau universitaire, la mise en place des institutions issues des élections démocratiques, l'éveil d'une opinion publique, le refus de la balkanisation, etc. Malgré ces avancées, le bilan global peut se résumer par cinquante années de tribulations et d'opportunités manquées.

1. Vie politique : une logique du pouvoir contraire aux idéaux de l'indépendance

11. Force est de reconnaître, 50 ans après, que le projet national sous-jacent à l'idée de la souveraineté a été trahi par une sorte de perte ou d'abandon de la vocation à l'indépendance véritable. Car, la nation n'est pas vraiment debout ni ses fils et filles totalement affranchis !

12. Les raisons principales qui rendent compte de cette situation sont entre autres le néocolonialisme et l'impérialisme; des assassinats; des guerres ; des coups d'Etat militaires ; la personnalisation du pouvoir et de l'Etat; la mauvaise gouvernance ; l'entrave à l'exercice des libertés publiques ; le pillage des ressources naturelles du pays ; l'instrumentalisation des institutions républicaines au service des individus, l'exacerbation des clivages ethniques et tribaux à des fins politiciennes et électorales.

13. Ne faudrait-il pas reconnaître que *la source première de la plupart de nos problèmes et de nos échecs réside dans une vision et une pratique du pouvoir politique contraires aux idéaux de l'indépendance et des sociétés démocratiques ?* En effet, au lieu d'être un service du bien commun, les responsabilités publiques sont appréhendées et exercées dans la logique du partage des avantages économiques au détriment de la population. On préfère la légitimité des alliances politiques et militaires à celle que confère un service loyal du peuple.

14. La Conférence Nationale Souveraine et les élections de 2006 ont constitué des moments importants de notre histoire, surtout dans leur visée primordiale de réconcilier la nation congolaise avec les idéaux de l'indépendance. Cependant, ce cycle est resté inachevé. Jusqu'à ce jour, le peuple attend la tenue des élections locales et communales.

15. Pour les prochaines années : de quel Congo rêvons-nous ? Quel type d'homme pourrait mobiliser et canaliser nos efforts pour que ce rêve devienne une réalité ? Autant de questions que l'on ne saurait éluder à l'aube de cette nouvelle étape de notre histoire. Le constat est clair : cette politique n'a pas assuré la paix. Les 50 ans d'indépendance de la RD Congo ont été jalonnés par des violences et des guerres très atroces et dévastatrices. Nous nous souvenons des « martyrs de l'indépendance », de nombreuses « victimes de la démocratie ». La dernière décennie a particulièrement enregistré des conséquences incalculables des conflits armés qui ont ensanglanté la nation tout entière. Nous n'oublierons jamais les *millions des morts, victimes des guerres ni les millions de déplacés !*

16. Nous pensons spécialement aux femmes, aux jeunes et aux enfants dont la dignité a été bafouée à outrance par la violation de leurs droits. Nous leur exprimons notre sollicitude et les assurons de notre prière. L'Eglise catholique elle-même a été blessée dans beaucoup de ses membres et dans ses structures. Elle a communiqué au destin du peuple congolais jusque dans ses souffrances : Evêques, prêtres, personnes consacrées et fidèles laïcs ont payé de leur vie par amour pour ce peuple.

17. Il est fort déplorable que la RD Congo *soit obligée de saluer l'emblème d'or de sa souveraineté pour ces 50 années sans une armée vraiment républicaine, capable de défendre la sécurité de ses habitants et l'intégrité territoriale contre les projets persistants de sa balkanisation.*

18. Quant à l'exercice de la justice, malgré quelques avancées, le pouvoir judiciaire ne jouit toujours pas de l'indépendance ni de moyens pour son exercice loyal. Il ne pourrait exister de justice que moyennant son indépendance, des moyens financiers proportionnés et surtout des hommes et des femmes au-delà de tout soupçon et capables de dire le droit dans le respect des procédures.

2. Vie économique : régression, extraversion et prédation

19. Marquée essentiellement par une crise structurelle, la vie économique de la RD Congo, depuis l'indépendance, a connu plusieurs phases. Une première phase marquée par une gestion irresponsable de l'héritage colonial, caractérisée par les luttes et l'instabilité politique. Une deuxième période de nationalisme économique, de conjoncture économique mondiale favorable et de relative stabilité politique, qui ont contribué à une croissance économique et un renouveau de confiance de la part du secteur privé. Une troisième période marquée par la descente aux enfers avec l'aggravation de la crise économique et la déliquescence de l'appareil de l'Etat.

20. La politique économique du Gouvernement congolais reste actuellement une politique de manque d'investissement dans laquelle l'économie informelle occupe près de 90% de l'activité du pays. D'aucuns attribuent cette situation à l'absence d'une économie formelle forte, basée notamment sur la production des entreprises de portée nationale qui malheureusement n'existent plus.

21. A travers toutes ces phases, *l'économie congolaise apparaît extravertie.* Par ailleurs, *elle ne place pas l'homme congolais au cœur de ses préoccupations.* La régression économique apporte comme conséquence sociale une baisse inquiétante du niveau de vie des populations.

22. Il en découle une autre conséquence : *la chute des composantes de l'indice du développement humain et la croissance de l'indice de pauvreté humaine.* D'autres conséquences sont à relever, notamment l'accélération du mouvement d'émigration vers l'étranger, la fuite de cerveaux, la destruction du système des valeurs sociales, morales et spirituelles qui fondent et sécurisent la vie humaine dans toute société.

23. Nous déplorons l'oisiveté et la perte du sens du travail de la part des citoyens. Ceci contribue à la montée de la culture de la cueillette et de la facilité et compromet finalement l'idéal de bâtir un pays plus beau qu'avant par le labeur.

24. Dans le secteur de l'économie, la gestion des ressources naturelles mérite des considérations particulières. Ces « ressources naturelles qui font de la RDC un "scandale géologique" constituent à la fois un bonheur, c'est-à-dire, un important atout économique pour le redressement du pays et un malheur, c'est-à-dire, une source permanente de convoitises, de conflits, de corruption voire d'une mafia internationale dont certains Congolais sont complices »⁵. Le manque à gagner occasionné par cette exploitation illicite aurait pourtant servi à élaborer des projets ambitieux de développement économique en vue d'accroître la production nationale et d'améliorer ainsi les conditions de vie des populations. Le mode d'exploitation des ressources naturelles a du mal à se départir de l'économie de prédation.

25. Nous saluons les efforts que la RD Congo déploie de plus en plus pour assainir le secteur des ressources naturelles, notamment la revisitation des contrats miniers et la certification prochaine des produits forestiers et non ligneux. *Nous regrettons le fait que ces efforts ne soient pas souvent le fruit de notre propre initiative, mais celle des partenaires au développement qui misent plus sur leurs intérêts que ceux des Congolais et qui cherchent par ricochet et à tout prix à s'aménager un cadre juridique pour opérer dans une légalité sans justice.*

26. Un coup d'œil sur la carte des ressources naturelles du pays, et en particulier des ressources minières et forestières nous renseigne que c'est tout le « Congo riche » qui est « concédé » aux exploitants étrangers, souvent associés à quelques privilégiés de la gouvernance économique de prédation qui les couvrent. Ces contrats de concession étant généralement de longue durée, l'on est en droit de s'interroger sur les perspectives qu'ils présentent pour l'avenir du pays. Ne s'agit-il pas d'une hypothèque de l'avenir de la RD Congo ? Que lui reste-t-il de ses immenses ressources ?

3. Vie sociale : inégalités criantes et misère

27. Quand, en 1960 est proclamée l'indépendance de notre pays, les aspects socio-économiques présentaient des indicateurs au-dessus de la moyenne. Aujourd'hui ces indicateurs sont au rouge. La vie sociale est caractérisée par des inégalités offensantes et par la misère due à l'effritement des services sociaux de base : santé, alimentation, logement, éducation et emploi.

28. Le sous-développement s'explique en grande partie par l'absence d'un plan de développement digne de ce nom. Le pays est sous perfusion. En témoigne la prolifération des groupes d'assistance humanitaire et d'organisations non gouvernementales qui suppléent à la démission voire à l'absence de l'Etat dans plusieurs secteurs de la vie.

29. L'un des secteurs de la vie sociale qui suscite beaucoup d'inquiétudes, c'est notre système éducatif qui a enregistré une régression considérable. La part allouée à l'éducation dans le budget de l'Etat est passée de près de 30% dans les années 60 à moins de 7% aujourd'hui.

30. Ne nous voilons pas la face : le rêve de bâtir un Congo plus beau qu'avant n'a-t-il pas été brisé ? Pour nous, la RD Congo a plus reculé qu'avancé. *L'homme congolais n'a pas été*

⁵ CENCO, « J'ai vu la misère de mon peuple » (Ex 3,7) *Trop c'est trop!* (15 février 2003).

au centre de l'action politique, ni économique ni sociale. Après cinquante ans d'existence, notre pays est sous accompagnement et encadrement international spécial pour sa survie et son fonctionnement. Pouvons-nous espérer que ce cinquantenaire sera un tournant décisif pour un avenir meilleur ?

III. L'AVENIR DE LA RD CONGO : NOTRE REVE

31. Nous proclamons haut et fort que l'avenir prospère et heureux de la RD Congo dépend avant tout des Congolais eux-mêmes. Ce jubilé d'or de l'Indépendance est donc le moment favorable, l'heure décisive pour nous mettre debout en vue de construire ensemble notre destinée. Nous ne devons pas toujours rester sur les quais de l'histoire. Il nous appartient, avec la grâce de Dieu, d'orienter notre avenir. Quel avenir voulons-nous donc pour le Congo ? Quels sont nos propositions et nos engagements pour bâtir le Congo de l'avenir ?

1. Raviver l'espérance de notre peuple

32. Nous considérons comme priorité, pour la renaissance du Congo, cette exigence de *ranimer l'espérance dans les cœurs désemparés des Congolais et Congolaises angoissés par un avenir sombre.*

33. En effet, malgré les graves problèmes auxquels la RD Congo est confrontée, malgré une évaluation en majeure partie négative, nous sommes convaincus que les hommes et les femmes de ce pays sont capables aujourd'hui de surmonter les handicaps de notre situation et de construire un Congo plus beau qu'avant. *Un objectif majeur est donc de raviver l'espérance.* « Celui qui a l'espérance, vit différemment : une vie nouvelle lui a déjà été donnée »⁶.

34. L'espérance chrétienne, on le sait, est l'antidote à toutes les fatalités et à tous les pessimismes. Elle enseigne qu'avec Dieu quelque chose de nouveau peut toujours advenir. Cette nouveauté interpelle la responsabilité des croyants. Cette espérance chrétienne qui ne nous dédouane pas de nos responsabilités, mais qui nous pousse à oser, à agir. *Nous dénonçons les formes de religiosité et de spiritualité qui déresponsabilisent le Congolais et le détournent de sa mission de construire la cité terrestre.*

35. C'est pourquoi nous rappelons aux fidèles catholiques que comme « *sel de la terre et lumière du monde* » (Mt 5, 13-14), *ils ont une grave responsabilité de participer activement à la naissance d'une société nouvelle et à s'engager pour le développement de notre pays*⁷. La foi chrétienne exige de prendre notre part à l'édification d'une nation juste, fraternelle et solidaire. Les chrétiens, à tous les niveaux de la vie sociale et professionnelle, doivent devenir signe d'espérance d'un Congo nouveau. Pour notre part, nous allons proposer à nos fidèles une catéchèse appropriée pour les accompagner dans cette mission.

2. Adopter un idéal politique de service

⁶ Benoît XVI, Lettre encyclique *Spe salvi* (30 novembre 2007), n.2.

⁷ Cf. Conférence Episcopale du Zaïre, *L'Eglise au service de la Nation zaïroise*. Actes de la XI^{ème} Assemblée plénière de l'Episcopat du Zaïre (10 mars 1972) ; Se reporter également à Jean-Paul II, Exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in Africa* (14 septembre 1995), n. 89.

36. Les politiciens que nous voulons pour le Congo de demain sont ceux qui **craignent Dieu, aiment notre peuple jusqu'au bout et vivent leur engagement politique comme un service du bien commun**⁸. *C'est l'homme qui doit être au cœur de tout engagement politique.* L'histoire récente du pays, la misère révoltante du peuple congolais et les interminables atermoiements de certains acteurs politiques rendent impérieusement urgente l'invitation de la 2^{ème} Assemblée Spéciale du Synode des Evêques pour l'Afrique qui invite les chrétiens engagés en politique « à se convertir, ou à quitter la scène publique, pour ne pas nuire au peuple ni entacher la réputation de l'Église Catholique »⁹.

37. L'Église famille de Dieu en RD Congo félicite et encourage ses fidèles qui sont en politique et qui se comportent en « ambassadeurs » du Christ. A ceux de **nos fils et filles acteurs politiques qui continuent à trahir leur foi baptismale et leur mission dans la construction de la cité, nous redisons qu'ils en répondront devant Dieu.** La CENCO est disposée à les accompagner à travers des aumôneries spécialisées pour les aider dans la réalisation de leur noble mission. A cet effet, elle leur réserve un message particulier à l'occasion de ce jubilé d'or de l'indépendance.

3. Promouvoir une économie au service de l'homme

38. Une Nation ne peut pas prospérer pendant longtemps si elle favorise uniquement ses membres déjà nantis. L'avenir harmonieux de la RD Congo exige donc une économie du développement **au grand profit de l'homme congolais.**

39. Il faudrait, pour un Congo nouveau, envisager le mode de croissance économique durable et orienté vers la solution du problème de pauvreté. Il doit être de ce fait un mode de croissance basé sur les secteurs productifs qui impliquent la participation des larges franges des populations et ce, aussi bien dans la production que dans le bénéfice de la croissance elle-même. Ce sont notamment les secteurs comme l'agriculture qu'il faut promouvoir et dont il faut valoriser la production par une transformation locale et des possibilités de commercialisations élargies, les infrastructures économiques des masses, l'habitat et d'autres secteurs comme le transport, l'énergie de manière à promouvoir l'accumulation interne au détriment de l'accumulation extravertie. Pour cela, il est impératif que l'Etat joue son rôle de responsable du bien-être des populations et du développement humain dans le pays.

40. Cela requiert que l'on investisse dans la santé, la nutrition et surtout dans l'éducation des populations. Investir dans les services sociaux de base ou dans le développement des ressources humaines devient ainsi un des défis majeurs pour cette stratégie de renforcement des capacités des populations pour un développement harmonieux de la RD Congo.

41. Pour une économie au service de l'homme congolais, il est impérieux de rappeler la contribution de ses propres citoyens. C'est pourquoi **nous appelons solennellement tout notre peuple à s'acquitter du devoir civique et constitutionnel de payer l'impôt et les taxes qui contribuent au développement du pays.** L'Église s'engage à collaborer avec le Gouvernement dans la construction d'une culture fiscale capable de préserver la souveraineté nationale et d'assurer le développement solidaire de la RD Congo. Nous avons décidé de lancer une grande campagne de lutte contre la corruption par le civisme fiscal.

⁸ Cf. Jean-Paul II, *Ecclesia in Africa*, n. 111.

⁹ Deuxième Assemblée pour l'Afrique du Synode des Evêques, *Message final au Peuple de Dieu*, n. 23.

42. Ce civisme fiscal se construit sur la base d'une gestion transparente des finances publiques au service des populations. Nous demandons à l'Etat de mettre en place des structures et des mécanismes clairs susceptibles d'assurer cette transparence. Pour notre part, nous allons former davantage la population à la base afin qu'elle joue correctement son rôle de Souverain Primaire dans le contrôle citoyen de la gestion des finances publiques.

43. A cet effet, l'Eglise en tant que mère et éducatrice aux valeurs chrétiennes et républicaines vient de publier un manuel de référence de lutte contre la corruption intitulé : « **Bâtir un Congo plus beau qu'avant. La Culture fiscale** ». Cet instrument que nous offrons à notre peuple pourra contribuer à la refondation d'un Congo plus beau qu'avant par la lutte contre la corruption.

44. Dans le domaine névralgique de la gestion des ressources naturelles, il est urgent que l'Etat congolais :

- Elabore un plan de gestion à long terme qui tienne compte des générations futures, en choisissant à tour de rôle les domaines qui doivent soutenir l'économie nationale sur base d'une meilleure connaissance des ressources et de leur valeur ;
- Harmonise les lois déjà promulguées pour éviter la conflictualité par rapport aux pays voisins et à d'autres normes internationales ;
- Informe et implique la population dans la gestion des ressources naturelles afin qu'elle prenne conscience de ses responsabilités aux fins de combattre la corruption.

45. S'agissant de la dette extérieure, nous pensons qu'elle constitue non seulement l'obstacle majeur au développement du pays, mais qu'elle a aussi un impact négatif sur les secteurs sociaux. Celui-ci s'étend sur la qualité de la gouvernance et favorise la corruption. Dans la recherche de solutions à cet épineux problème, ***l'expérience démontre que l'initiative PPTE (pays pauvres très endettés) est loin de constituer la solution miracle à ce grand défi.*** Nous faisons nôtre l'appel du Pape Benoît XVI au G8 en exigeant de la communauté des créanciers de la RD Congo « *une annulation rapide, complète et sans condition de la dette extérieure* »¹⁰ pour donner au pays les chances de se remettre sur les sentiers du développement durable.

4. Replacer l'éducation au cœur de nos priorités

46. Nous tenons et soutenons que l'éducation est le secteur qu'il faut promouvoir en priorité pour construire notre pays et le rendre « *plus beau qu'avant* ».

47. C'est à juste titre que les Etats généraux de l'éducation et la Conférence Nationale Souveraine avaient proclamé l'éducation « *priorité des priorités* » et « *l'éducation pour tous* » comme « *l'outil par excellence* » pour sortir notre pays du sous développement. Car, « *une société sans école est une société sans avenir* ».

48. En effet, quel développement peut-on attendre sans école, sans une éducation de qualité de ceux qui devront le réaliser ? Quel avenir pour la RD Congo si les jeunes acquis à la loi du moindre effort, croient que les résultats s'achètent par tous les moyens, même au prix de leur dignité humaine ? Quel avenir si l'éducation reste toujours marginalisée dans les prévisions budgétaires nationales ? Le cinquantenaire doit être l'occasion favorable pour de nouveaux

¹⁰ Cf. Benoît XVI, *Lettre à la Chancelière Angela Merkel* (16 décembre 2006).

engagements dans le budget à allouer à l'enseignement. L'Eglise sait que l'Etat a aujourd'hui les moyens de rémunérer comme il se doit ceux qui ont la responsabilité de donner à la nation ses futurs cadres et dirigeants. ***Elle exige que les retombées de l'annulation de la dette de la RD Congo annoncées soient destinées prioritairement à ce secteur vital de la nation.***

49. *L'Eglise n'accepte pas la démission de l'Etat dans ce domaine. Trop c'est trop ! L'employeur des enseignants ce ne sont pas les parents mais l'Etat.* Le pays ne saurait s'engager résolument dans la voie de son développement en ne réservant qu'une part dérisoire de son budget national à un domaine si vital !

50. L'Eglise catholique s'engage à poursuivre la formation des hommes et des femmes de valeur dont notre pays a besoin pour son développement harmonieux. A travers son projet éducatif, elle entend donner à nos jeunes, en plus des capacités intellectuelles, de solides bases morales et spirituelles qui les aideront à choisir toujours ce qui est vrai et juste, ce qui est noble et élève l'homme et, à rejeter la tentation de la violence, du ressentiment, de la loi du moindre effort.

5. Forger une nouvelle mentalité

51. L'avenir du Congo exige un nouvel esprit et une nouvelle culture : ***le respect du bien commun et de la parole donnée, le sens de l'effort, l'amour du travail et le patriotisme.*** Ce changement de mentalités ne peut réussir sans des structures sociales qui le portent et les alimentent, sans la construction de nouvelles institutions politiques et sociales de gestion de la vie collective selon des **principes différents** de ceux qui, aujourd'hui, trahissent la nation.

52. Ce dont il s'agit, en profondeur, c'est de penser l'organisation, la gestion et l'administration de notre peuple et de la Nation à partir de grandes valeurs spirituelles, éthiques et rationnelles, pour mettre l'**homme** au cœur des pratiques du pouvoir politique, de l'organisation socio-économique et de toutes les sphères de la vie. L'Eglise s'engage, à travers un programme d'éducation civique à accompagner le peuple dans la construction de cette nouvelle culture des valeurs. Elle mobilisera pour cela les familles, les communautés ecclésiales vivantes, les écoles, les mouvements d'action catholique, les médias.

CONCLUSION : Pour un Congo plus beau

53. Les Pères de l'Indépendance ont rêvé d'un Congo plus beau qu'avant. La RD Congo d'aujourd'hui a besoin d'un grand rêve, d'une nouvelle vision, d'un grand souffle. Elle a besoin de refonder son existence sur ses valeurs vitales et de s'ouvrir à la sève de l'Evangile, pour produire la nouvelle culture de l'amour des autres et de la patrie, de la justice et de la paix, qu'elle devra proposer à notre monde.

54. Notre prière à l'occasion du jubilé d'or de l'indépendance de notre pays est de voir la RD Congo connaître un nouveau départ. Celui-ci exige une conversion spirituelle et morale.

55. Pour signifier ce nouveau départ, en cette année du jubilé, une année de grâce, de relaxe des esclaves, de libération des opprimés, ***L'Eglise demande la libération des prisonniers politiques et d'opinion, l'érection d'un mémorial à Kinshasa et dans chaque province pour nos millions de morts victimes de la violence qui s'est abattue, aveugle et sans pitié, sur une large frange de la population.***

56. *Nous savons que ce nouveau départ ne s'arrête pas aux gestes posés à l'occasion du jubilé.* Les défis que nous devons relever sont réels, ils sont graves et ils sont nombreux. Ils ne seront pas faciles à relever. Mais, nous sommes convaincus que, *mûs par « l'espérance qui ne déçoit point » (Rm 5, 5), nous les relèverons.* Le jubilé doit, pour cela, être le moment de choisir de faire triompher l'espoir sur la peur, l'unité de notre destin sur les conflits ; le moment de choisir de garantir à la justice les moyens adéquats pour dire le droit ; le moment de ne plus faire couler le sang des innocents ; le moment de choisir une coopération et une entente renforcée avec les pays voisins et la communauté internationale dans le respect de la loi internationale et la sauvegarde de notre souveraineté nationale. Avec ce choix, ***l'homme congolais sera au cœur de l'action politique. Notre humanité se relèvera au grand jour et le Congo nouveau vivra fort, uni et prospère.***

57. Que le Seigneur qui fait toutes choses nouvelles (cf. *Ap.21, 5*), nous donne un souffle nouveau pour la renaissance de la RD Congo. A la Vierge Marie, Notre Dame du Congo, Etoile du matin qui a donné au monde Jésus, « *Soleil levant qui vient nous visiter* » (cf. *Lc 1, 76*), ***nous confions notre grand rêve d'un Congo plus beau qu'avant.***

Fait à Kinshasa, le 24 juin 2010

En la fête de la Nativité de Saint Jean-Baptiste